

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2020

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que le Conseil Municipal se réunira en l'Hôtel de Ville,

Le lundi 14 septembre 2020 à 18h30
Salle du Conseil Municipal

Dispositions relatives à l'organisation des conseils municipaux dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 :
Dans un objectif de respect des prescriptions sanitaires tenant compte de la capacité des locaux, la réunion se tiendra avec un public restreint, limité à 9 personnes hors personnel administratif ; la séance sera également retransmise en ligne et en direct sur le site de la Ville (www.ouistreham-rivabella.fr) ;

L'ordre du jour sera le suivant :

Point 1 : ADOPTION DU COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 22 JUIN, 29 JUIN ET 10 JUILLET 2020

Gestion des assemblées et intercommunalité

Point 2 : GESTION DES ASSEMBLEES – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Point 3 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS ET STRUCTURES DE DROIT PRIVE – ADPCO (modification de la délibération du 2 juin 2020)

Point 4 : POUVOIR EXECUTIF - DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Finances :

Point 5 : FINANCES COMMUNALES ET VIE ASSOCIATIVE – OCTROI DE SUBVENTIONS POUR PARTICIPATION AU FORUM

Point 6 : FINANCES COMMUNALES – BP2020 - VOTE DE DECISIONS MODIFICATIVES (DM N°1 ET 2)

Point 7 : ADHESION DE LA COMMUNE AU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Gestion du personnel :

Point 8 : GESTION DU PERSONNEL TITULAIRE – CABINET DU MAIRE – CREATION DE POSTE

Urbanisme :

Point 9 : URBANISME – ENQUETE PUBLIQUE – AVIS SUR LE PROJET DE PLAN DE PREVENTION MULTIRISQUES (PPRM) DE LA BASSE VALLEE DE L'ORNE

Domaine et Patrimoine :

Point 10 : AFFAIRES FONCIERES – CESSION/ACQUISITION DE TERRAINS – INSTITUT DE THALASSOTHERAPIE THALAZUR

Point 11 : AFFAIRES FONCIERES – CESSION D'UN BIEN COMMUNAL – PAVILLON DU KIEFFER

Aménagement, politique de la Ville :

Point 12 : PROJET DE CANO – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Divers :

Point 13 : ENGAGEMENT CITOYEN – INSCRIPTION DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DE LA RESERVE CIVIQUE

Point 14 : QUESTIONS DIVERSES

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

OUISTREHAM, le 8 septembre 2020

Le Maire
Romain BAIL



VILLE DE OUISTREHAM
Hôtel de Ville - Place A. Lemarignier - BP 102 - 14150 Ouistreham
www.ouistreham-rivabella.fr